ID: 069-216900068-20251007-2505199-DE







MAIRIE D'AMPLEPUIS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 OCTOBRE 2025 Extrait du registre des Délibérations Délibération n°19

OBJET:

Site: www.amplepuis.fr

INSTALLATION CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT GAEC BARRAS RONNO - CONSULTATION DU PUBLIC

Le maire certifie sous sa responsabilité la caractére exécutoire de cet acte.

En exercice: 27 membres Présent(s): 17 Pouvoir(s): 7

Absent(s): 10

Délibération comportant

1 page(s), 0 annexe(s)

Réception en Préfecture le :

1310125 Publication le : 131-10175 Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le sept octobre deux mille vingt-cinq, 20h, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Monsieur René PONTET, maire.

Les membres présents en séance : René PONTET, Eric LACROIX, Simone GUEYDON, Thierry THOLIN, Peggy ROUGE PIPEREAU, Henri BURNICHON, Lydie AUGAY, Jean-Marc GUILLOT, Jean-François TEIL, Christian LAFFAY, Corinne GELIN, Jean-Pierre HERRADA, Sandrine DEVEAUX, Angélique GONIN-CHARTIER, Alexis DEBORD, Daniel DUMONTET, Pascale **CERNICCHIARO**

Le ou les membre(s) ayant donnés un pouvoir : André DAMAIS (pouvoir à Jean-Marc GUILLOT), Nathalie CHANFRAY (pouvoir à Lydie AUGAY), Laurence PIERRAT (pouvoir à Corinne GELIN), Aurélie LEDIEU (pouvoir à Angélique GONIN-CHARTIER), Emmanuel MAETZ (pouvoir à Peggy ROUGE-PIPEREAU), Patricia BALMONT (pouvoir à Daniel DUMONTET), Dimitri GIRARD (pouvoir à Pascale CERNICCHIARO)

Le ou les membres absent(s): André DAMAIS, Nathalie CHANFRAY, Laurence PIERRAT, Aurélie LEDIEU, Rémi LABROSSE, Emmanuel MAETZ, Patricia PIVOT, Romain COLLIER, Patricia BALMONT, Dimitri GIRARD

Vu l'avis favorable de la Commission Finances-affaires générales réunie le 29/09/2025

Par arrêté préfectoral du 16 septembre 2025, une consultation du public d'une durée de quatre semaines, du lundi 13 octobre 2025 au jeudi 13 novembre 2025 inclus, est ouverte sur la demande d'enregistrement présentée par la société GAEC BARRAS en vue d'exploiter un élevage de vaches laitières situé, lieu-dit « Pierrefitte » - 232 chemin des Barges à Ronno, activité visée par la rubrique n°2101-2-b de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement).

Le Conseil Municipal **DONNE** un avis favorable au projet porté par le GAEC BARRAS.

Adopté à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré par les membres présents qui lecture faite ont signé au registre des délibérations

Pour copie conforme. Amplepuis, le 07 octobre 2025

Le secrétaire de séance Angélique GONIN-CHARTIER

Le Maire, **René PONTET**